



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DES PYRENEES ORIENTALES DE TENNIS DE TABLE

du vendredi 08 septembre 2023 à 19 h 00 à la salle du tennis de table de
Perpignan St Gaudérique

➤ *Liste des participants*

Pascal MITTERRAND (Président du CDTT66)	Laurence CORTES (Commission Dev FeminineTTT)
Tristan HOSTEIN(Président de la CS)	Thierry MASSOTEAU (Secrétaire)
Thierry TUGOT (TTC Laurentin)	Yan ROSS (Millas TT)
Eric HUON (Côte Vermeille TT)	Gilles GORCE (US Toreilles TT)
Christophe CHATELIER (PCCTT)	Claude ROUSSEL (ENT Vallespir TT)
André KLELIFA (Perpignan ST Gaudérique TT)	Pascal ALIX (Trésorier)
Pierre VEGA (Rivesaltes TT)	Guillaume LEBECQ (PRTT)
Corinne MITTERAND (Commission arbitrage)	Florence PEDRERO (Membre CDTT66)
Cyril LOPEZ (Argeles TT)	Xavier DECOOL (TT Thurinois)

Absences Excusées: Karen Almagro; Mathieu Cordomy ; Patrick TOUSEAU ;
Sofiane CHETOUI (Démissionnaire)

19h 00 Ouverture de l'Assemblée générale

Mot du Président

" Bonjour à tous, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes prêts à démarrer la nouvelle saison. Je voudrais par remercier André Klélifa, président du Club du PSGTT pour son accueil à l'assemblée générale.

Pour ma première année, je tiens à remercier tous les membres du comité directeur qui ont œuvrés toute la saison pour permettre aux licenciés de pratiquer le tennis de table dans le respect des règles et la bonne humeur.

Au niveau sportif, je tiens à féliciter Bérénice MARTEAU pour sa médaille de bronze en double dames aux championnats de France Séniors.

Une petite déception avec la relégation de l'équipe première du PRTT en N2.

Je déplore peu de spectateurs surtout les jeunes aux matches de N1 du PRTT, alors que nous avons assisté à de belles rencontres avec des joueurs classés dans les 100 premiers français.

Au niveau du comité départemental, j'ai beaucoup de satisfactions avec la création d'un site internet et tiens à remercier plus particulièrement Pascal ALIX qui l'a créé, il vous en parlera plus en détails tout à l'heure.

Autre satisfaction, la relance de la commission jeunes et technique dirigée de main de maître par Patrick TOUSEAU, avec des journées de rassemblement pour les jeunes.

Si le championnat par équipes et les différentes épreuves départementales se sont bien déroulées, nous pouvons remercier le président de la commission sportive Tristan HOSTEIN qui a fait un énorme travail.

Par contre je vous demande de respecter les dates limites d'engagement pour les compétitions par équipes et individuelles car derrière, que ce soit le président de la commission sportive ou bien les juges arbitres, ceux-ci doivent faire les poules et constitués les tableaux.

La commission sportive se laisse le droit de refuser les engagements si cela parviennent hors délai.

Cette saison nous avons organisé le critérium départemental jeunes avec le département de l'Aude, de plus le comité a relancé la finale départementale par catégorie, qui a eu un franc succès.

Je remercie également tous les juges arbitres qui ont arbitré toutes les compétitions et permis le bon déroulement.

Le comité souhaitait embaucher un poste d'agent de développement. A suite à la parution de l'annonce un seul candidat s'est positionné pour lequel nous n'avons pas pu retenir sa candidature car la personne avait plus de 25 ans et aurait couté trop cher à l'année au comité.

Pour la saison à venir, il y aura quelques changements. Le championnat par équipe revient avec une poule unique par division et la coupe du Roussillon se déroulera sur l'année avec la création d'une coupe 5-7, une coupe 8-10, une coupe 11-13 et une coupe de 14 et plus.

Je vous remercie de votre attention.

Pascal MITTERRAND"

➤ ***PV de l'AG du 16 septembre 2022***

Approbation à l'unanimité: 41 voix

➤ ***Vérificateur aux compte***

Nous proposons Claude Roussel de Céret

Approbation à l'unanimité: 41 voix

➤ ***Finances***

Le présent rapport financier est établi en tenant compte des dépenses et des recettes effectuées du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

- ETAT DES RECETTES

Les recettes sont composées par les droits engagements des équipes au Championnat Départemental pour 1.680€, par les droits d'engagements des compétitions vétérans (coupe et individuels) pour 417€, par la rétrocession de la Ligue pour 2.934€, par une subvention ANS de 1.700€ et par des intérêts du Livret pour 374€.

Le total des recettes s'établit à 7.105€.

- ETAT DES DEPENSES

Les dépenses sont composées par les achats divers (matériels ping, récompenses, fournitures de bureaux pour 1.140€, par des dépenses liées aux actions spécifiques de développement (jeunes, féminines, arbitrage, ...) pour 4.080€, par des frais de gestion (cotisations, déplacements) pour 432€ et par des frais de fonctionnement (assurance, frais bancaires, postaux, ...) pour 711€.

Le total des dépenses s'établit à 6.362€.

La saison 2022-2023 se solde par un résultat bénéficiaire de 742€.

- Le 30 juin 2023 les soldes des comptes bancaires sont les suivants :

☐ *compte courant : 547,38€*

☐ *Livret A : 27.202,66€*

Ce rapport financier ne tient pas compte des dépenses et recettes intervenant après le 30/06/23 qui seront comptabilisés sur l'exercice suivant bien que concernant l'activité sportive 22/23 :

☐ *pour les recettes : engagements Coupe du Roussillon pour 444€*

facture adressée à TTC Laurentin et non réglée au 30/06 pour 40€

☐ *pour les dépenses : indemnité d'organisation à TTC Laurentin pour 540€*

indemnités d'arbitrage non versées pour 100€

Recettes période du 01juillet 2022au 30juin 2023

- Lecture du compte de résultat 2022/2023

Approbation à l'unanimité : 41 voix

- Lecture du budget prévisionnel 2022/2023

Approbation à l'unanimité : 41 voix

(Rapport financier en pièce jointe)

➤ ***Commission Arbitrage***

Les juges arbitres ont officiés pour:

- 4 tours de critérium fédéral*
- Finales Vétérans*
- Coupe nationale vétérans*
- Finales par classement*
- Finales départementales*

Pour juge arbitrer ces compétitions, nous avons dans le département :

**3 JA2 (Muriel Bahon Chapat , Olivier Mas, Christophe Garry)*

** 1 JA3*

Nous recherchons des personnes intéressées pour devenir arbitre . Merci de prendre contact avec Corinne MITTERRAND.

Nous avons déjà 1 candidat inscrit pour la nouvelle saison en JA2.

Nous remercions particulièrement Alisé Lutun et Jean Claude Gadriot pour avoir palier à l'absence de JA2 lors d'un tour de CF.

Formation

Cette saison, Corinne MITTERRAND a effectué une formation le 18/02/2022 avec 10 candidats qui ont tous validés leur partie théorique.

Suite à cette formation 7 candidats ont validé leur partie pratique.

3 pongistes ont cette saison validés leur JA1.

Pour cette nouvelle saison, il est prévue une nouvelle formation en Ar et JA1.

➤ ***Commission développement féminin***

➤ ***Commission jeunes et technique***

➤ ***Commission technique***

Le championnat par équipe en poule unique s'est bien passé. Néanmoins les principales difficultés résident dans l'organisation. Ouvrir ou donner la possibilité à ceux que celles-ci puissent être joués, le vendredi soir, ou le samedi en plus du dimanche matin.

➤ ***Commission Communication***

Le CDTT66 a désormais un site internet à l'adresse CDTT66.com.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires concernant l'ensemble des clubs des PO, les championnats, les finales, les rencontres, les résultats.....

N'hésitez pas revenir vers nous nous indiquer des informations que vous souhaiteriez voir apparaître. Ce site est le NOTRE et est la vitrine de notre sport. Il permet de communiquer aussi bien en interne qu'en externe.

➤ ***Récompenses***

! *Mérite régionaux*

Jean Claude Gadriot et Patrick Violette (Argelès)

! *Chèque cadeau de 150€*

Bérénice Marteau (PRTT) et Amaëlle Chetoui pour leur participation aux championnats de France.

! *Championnat par équipe 2022/2023*

En PR: CTTT

En D1 : Côte Vermeille

En D2 : Argelès

! *Championnat Jeunes:*

1^{er} : Rivesaltes

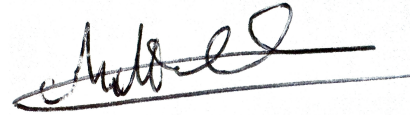
2^{eme} : CTTT

➤ 20h00, fin de l'assemblée générale.

Le 08 septembre 2023
A Perpignan
Signature du secrétaire
M. Thierry MASSOTEAU

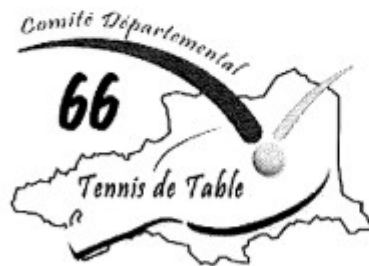


Signature du Président du CDTT66
M. Pascal MITTERRAND



RAPPORT FINANCIER

Saison 2022 – 2023



Le présent rapport financier est établi en tenant compte des dépenses et des recettes effectuées du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

ETAT DES RECETTES

Les recettes sont composées par les droits engagements des équipes au Championnat Départemental pour 1.680€, par les droits d'engagements des compétitions vétérans (coupe et individuels) pour 417€, par la rétrocession de la Ligue pour 2.934€, par une subvention ANS de 1.700€ et par des intérêts du Livret pour 374€.

Le total des recettes s'établit à 7.105€.

ETAT DES DEPENSES

Les dépenses sont composées par les achats divers (matériels ping, récompenses, fournitures de bureaux pour 1.140€, par des dépenses liées aux actions spécifiques de développement (jeunes, féminines, arbitrage, ...) pour 4.080€, par des frais de gestion (cotisations, déplacements) pour 432€ et par des frais de fonctionnement (assurance, frais bancaires, postaux, ...) pour 711€

Le total des dépenses s'établit à 6.362€.

La saison 2022-2023 se solde par un résultat bénéficiaire de 742€.

Le 30 juin 2023 les soldes des comptes bancaires sont les suivants :

▣ compte courant :	547,38€
▣ Livret A :	27.202,66€

Ce rapport financier ne tient pas compte des dépenses et recettes intervenant après le 30/06/23 qui seront comptabilisés sur l'exercice suivant bien que concernant l'activité sportive 22/23 :

▣ pour les recettes : engagements Coupe du Roussillon pour 444€
facture adressée à TTC Laurentin et non réglée au 30/06 pour 40€

▣ pour les dépenses : indemnité d'organisation à TTC Laurentin pour 540€
indemnités d'arbitrage non versées pour 100€

Le Trésorier,
Pascal ALIX

<u>Achats</u>		<u>Engagements</u>	
Achats de matériels, tables, filets, balles,...	96 €	Engagements d'équipes	1 680 €
Achats de matériel, coupes, marqueurs, ...	287 €	Vétérans (coupe + indiv)	417 €
Récompenses	692 €	Coude du Roussillon	
Achats de fournitures de bureau	66 €	Autres épreuves	
Achats de matériel informatique	0	Amendes	
<u>Actions Spécifiques</u>		<u>Subventions et participations</u>	
Indemnités d'organisation clubs	1 350 €	Prev. Subvention Ligue Occitanie 22/23	1 700 €
Indemnités arbitrages	490 €	Rétrocession Ligue Occitanie 22/23	2 934 €
Détection jeunes	1 639 €		
Détection Féminines	267 €		
Participat* compétit* club/joueur	334 €		
<u>Frais de Gestion</u>			
Cotisations	260 €		
Frais de représentation A.G.	62 €		
Déplacements	109 €		
<u>Services extérieurs</u>			
Assurances	127 €	Intérêts bancaires	374 €
Frais postaux	6 €	Ventes d'actifs, matériels	
Frais de télécommunication	192 €		
Services bancaires et assimilés	178 €		
Site Internet	209 €		
TOTAL DES CHARGES	6 362 €	TOTAL DES PRODUITS	7 105 €
RESULTAT BENEFICIAIRE	742 €	RESULTAT DEFICITAIRE	0 €

CHARGES		PRODUITS	
<u>Achats</u>		<u>Engagements</u>	
6062 Achats de matériels, tables, filets, balles,...	0 €	7001 Engagements d'équipes	1 700 €
6062 Achats de matériel, coupes, marqueurs, ...	0 €	7000 Vétérans (coupe + indiv)	450 €
6063 Récompenses	700 €	7000 Coupe du Roussillon	800 €
6064 Achats de fournitures de bureau	80 €		
6065 Achats de matériel informatique	0	7000 Autres épreuves	
		7000 Amendes	
		7000 Arbitrages	
<u>Actions Spécifiques</u>			
6040 Indemnités d'organisation clubs	2 400 €	7030 Prise en charge stage jeunes (parents)	356 €
6226 Indemnités arbitrages	600 €		
61815 Détection jeunes (6 journées)	2 000 €		
61816 Détection Féminines	500 €		
6182 Participat° competit° club/joueur	350 €		
<u>Frais de Gestion</u>			
		7410 Prev. Subvention Ligue Occitanie 22/23	2 293 €
6184 Cotisations	260 €	7480 Rétrocession Ligue Occitanie 23/24	1 500 €
6185 Frais de représentation A.G.	70 €		
6251 Déplacements	0 €		
<u>Services extérieurs</u>			
		7600 Intérêts bancaires	400 €
6165 Assurances	130 €		
6261 Frais postaux	0 €	7750 Ventes d'actifs, matériels	
6262 Frais de télécommunication	0 €		
6270 Services bancaires et assimilés	200 €		
6230 Site Internet	209 €		
TOTAL DES CHARGES	7 499 €	TOTAL DES PRODUITS	7 499 €
RESULTAT BENEFICIAIRE	0 €	RESULTAT DEFICITAIRE	0 €